



Déclaration du Président à l'Assemblée Générale Ordinaire
de la Compagnie d'Entreprises CFE SA
du 30 avril 2014

Mesdames et Messieurs,

Le 24 décembre 2013 restera une date clé dans l'histoire de CFE. C'est en effet à cette date que l'accord conclu en septembre entre les groupes VINCI et Ackermans & van Haaren (AvH) devient une réalité. AvH apporte sa participation de 50% dans DEME dans le cadre d'une augmentation de capital de 550 millions et acquiert la moitié de la participation que VINCI détenait dans CFE. A la suite de ces deux opérations, CFE prend le contrôle exclusif de DEME, l'un des fleurons mondiaux du dragage, tandis que AvH devient l'actionnaire majoritaire de CFE. Plus qu'une opération financière, ce nouveau cap représente une formidable opportunité de développement. Les obligataires n'y sont pas trompés : seule une infime minorité ont demandé le remboursement anticipé de leurs obligations : 41 sur les 100.000 en circulation. Quant à l'action de la société, elle a presque doublé depuis l'annonce de l'opération.

2013 fut une très bonne année pour DEME qui a connu une forte progression de son chiffre d'affaires et de ses résultats, spécifiquement au second semestre. Grâce à l'ambitieux programme d'investissement qui a pris fin en 2013, la flotte de DEME est l'une des plus modernes et des plus compétitives au monde. Les perspectives demeurent donc favorables pour 2014 et ce, malgré une concurrence accrue .

L'année 2013 fut par contre une année difficile pour CFE hors DEME. En effet, pour la première fois depuis longtemps, le groupe a dû essayer des pertes financières importantes au niveau de deux de ses pôles.

Les difficultés rencontrées proviennent en partie du contexte économique qui demeure particulièrement difficile mais également des problèmes spécifiques rencontrés sur certains chantiers du pôle construction et dans une filiale du pôle multitechnique. Les restructurations opérées en 2013 notamment au Qatar et en Slovaquie ont également eu un impact négatif sur nos résultats.

Néanmoins, nous avons aussi des motifs de satisfaction comme les excellents résultats réalisés en matière de sécurité et la maîtrise de notre endettement financier qui s'est sensiblement réduit au cours du second semestre 2013. Le niveau élevé de notre carnet de commande est également un élément positif. Enfin, au cours du second semestre 2013, un Steering Committee restreint a été mis en place. Organe de décision souple et efficace, il est un gage de progrès autant que de réussite pour les prochaines années.

Pour conclure, nous tenons à remercier nos collaborateurs qui, dans ce contexte économique difficile, font tous leurs efforts afin de mener au mieux les opérations afin d'assurer la satisfaction de nos clients, valeur de base de notre société.

Nous tenons également à remercier AvH et VINCI. AvH pour avoir permis à CFE d'acquérir le contrôle exclusif de DEME et VINCI sans qui cette transaction n'aurait jamais pu se concrétiser. Nous témoignons enfin notre reconnaissance à l'ensemble des autres actionnaires pour toute la confiance témoignée tout au long de cet exercice.

Philippe Delaunois
Président du Conseil d'administration